



PROCES VERBAL

Assemblée Générale

du 7 Février 2025

Table des matières







QUORUM	3
ORDRE DU JOUR :	3
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 9 FEVRIER 2024 :.....	4
RAPPORT MORAL	4
Nos Adhérents :	5
RAPPORT D'ACTIVITES :	5
Nos bénévoles :	5
Nos activités évènementielles de 2024 :.....	5
La Caravane de la boxe :.....	5
Le Quarantième anniversaire de La Vaillante :	6
Dispositif de mise à l'eau.....	6
Nos activités sportives :	6
Les projets sportifs à venir en 2025 :.....	7
Nos compétiteurs :	8
Le PING :	8
Cross adapté	8
BILAN FINANCIER 2024 :.....	9
BUDGET PREVISIONNEL 2025 :.....	10
RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	10
NOUVELLE ASSOCIATION PARTENAIRE : TCA Déclic :.....	11
Présentation de la nouvelle mascotte de La Vaillante : VALKO	11
PRISE DE PAROLE DES INVITES :.....	12
Le Président de l'OMS,	12
La Présidente du Comité Départemental handisport 13 :	12
Mme Sophie MERCIER, Conseillère municipale, Accompagnement des personnes en situation de handicap et accessibilité :.....	12

QUORUM

Sur 242 adhérents inscrits 153 personnes étaient présentes ou avaient donné procuration. Le quorum fixé au tiers des membres de l'association, est atteint. Le Président remercie les personnes présentes et constate qu'en 7 ans de mandat il n'a jamais vu autant de monde, ce qui le réjouit.







La séance est ouverte à 18 H 30.

Il est à noter la présence de :








-  **Mme Sophie MERCIER, Conseillère municipale, Accompagnement des personnes en situation de handicap et accessibilité**
-  **Mme DELEUZE-LUCCHINI, Présidente de Comité Départemental**
-  **M. Christophe AGIUS, Directeur de l'OMS,**
-  **Mme Evelyne LETEMPLIER-DILONARDO, de l'AGAPEI 13**
-  **Dominique LORIENT, Président de La Vaillante,**
-  **Chantal GALLI, Secrétaire et Secrétaire de séance.**

D'autres membres du Conseil d'Administration et du bureau sont également présents dans la salle.

Sont excusé(e)s :

-  **M. ISNARD, Maire de Salon**
-  **M. Jean-Pierre BELIERES, Adjoint au Maire délégué aux sports,**
-  **M. David YTIER, adjoint au maire de Salon de Provence,**
-  **M. Arnaud CAUGNANT, Président de l'OMS**
-  **Madame Virginie VIOLA Adjoint au Maire Lançon Provence**
-  **Madame Carine BONIFACINO Directrice du CCAS Lançon Provence**

ORDRE DU JOUR :

-  **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 Février 2024**
-  **Rapport moral**
-  **Rapport d'activité**
-  **Bilan financier de l'année civile 2024**
-  **Budget prévisionnel pour 2025**
-  **Renouvellement des membres du Conseil d'Administration**
-  **Prise de parole des invités**

Un diaporama confectionné par Sylvie RAGUENEAU, qui malgré son éloignement géographique, reste fidèle à notre association, est projeté sur grand écran. En souvenir des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, la page de garde représente un pêle-mêle des photos des champions paralympiques 2024 (handisport et sport adapté).

Avant d'aborder l'ordre du jour, Dominique LORIENT, Président de La Vaillante, rend hommage à Jean-Claude qui nous a quittés prématurément le 29 Septembre 2024. Nous le saluons notamment pour sa gentillesse, son dévouement, sa discrétion et son esprit chaleureux.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 9 FEVRIER 2024 :

Ce document ayant été joint à la convocation afin que tous les membres puissent en prendre connaissance, **le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 Février 2024 est approuvé à l'unanimité des votants.**

RAPPORT MORAL :

Lors de cette Assemblée Générale, le Président a présenté le bilan de l'association La Vaillante pour l'année écoulée. Il a tenu à remercier chaleureusement les partenaires, et en particulier la municipalité salonnaise, pour leur soutien indéfectible depuis plus de 40 ans.

L'année 2025 marque la fin d'une paralympiade, entraînant la démission statutaire du Conseil d'Administration. Le Président a salué l'engagement de l'ancien Conseil et s'est réjoui de l'arrivée de nouveaux membres, apportant un souffle nouveau à l'association. Une fois élu, le nouveau Conseil d'Administration se réunira rapidement pour recomposer le Bureau.

Le rapport a également mis en avant la nécessité d'une plus grande implication des adhérents, afin d'assurer le bon fonctionnement administratif de l'association. Malgré une situation financière saine, permettant d'envisager une professionnalisation future, le manque de bénévoles reste une difficulté majeure.

Plusieurs points ont été soulignés concernant les infrastructures et équipements :

- La demande réitérée d'un créneau supplémentaire à la piscine des Canourgues pour répondre aux besoins croissants de l'aquagym et du sport sur ordonnance.
- Le regret de ne pas avoir obtenu un nouveau dispositif de mise à l'eau pour les adhérents en situation de handicap, malgré un budget alloué il y a trois ans. L'état actuel du matériel suscite des inquiétudes quant à sa pérennité.

L'engagement de notre petit noyau de bénévoles a notamment été très important et utile pour notamment l'organisation de la célébration du 40^{ème} anniversaire de La Vaillante. M. ISNARD, Maire de Salon qui nous a honoré de sa présence a souligné la rareté d'une telle longévité dans le milieu associatif. Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies durant de longs mois et ont mis tout leur cœur pour organiser cette belle manifestation afin d'apporter joie et bonheur à l'ensemble de nos adhérents et grâce à qui cette journée restera un souvenir inoubliable dans l'histoire de La Vaillante.

Le Président a conclu en remerciant l'ensemble des participants et en appelant chacun à contribuer activement à la vie et au développement de notre association.

Il expose le déroulé de la réunion et remercie publiquement nos élus et toutes les personnes qui participent au rayonnement de notre association.

Le Rapport moral est approuvé à l'unanimité des votants.

Nos Adhérents :

En 2024, nous comptons au total 242 adhérents. On peut constater une légère augmentation des membres FFH et des cartes membres ainsi qu'un maintien des membres FFSA malgré l'adhésion du foyer de vie AIGUES BELLES avec ses 37 membres. On peut remarquer également un nombre très faible de licences compétition avec seulement 2 pour la FFH et 3 pour la FFSA. Une diapositive met en évidence la répartition de nos licenciés sur l'ensemble des communes de notre département.




RAPPORT D'ACTIVITES :

Le Président présente le rapport d'activité sous forme de planches agrémentées de photos projetées sur écran.

Nos bénévoles :

Sans eux notre association n'existerait plus et rien ne serait possible. Merci à eux.

Cette année, trois de nos bénévoles se sont vus décerner la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif :

-  Sylvie FAIRE, médaille d'argent
-  Mickaël DUPONT, médaille de bronze
-  Julien MARTEL, médaille de bronze

Enfin, le Président a félicité les bénévoles investis, dont certains ont été distingués l'année dernière par l'attribution de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif,

Par ailleurs, il décerne le « **Diplôme d'Honneur du Bénévole le plus méritant pour l'année 2024** » à Marie-Ange NIZOU en reconnaissance de son engagement exemplaire et de son dévouement exceptionnel au sein de notre association. Il met l'accent notamment sur son implication sans faille, sa générosité et son soutien indéfectible en faveur de l'inclusion et du développement du sport pour tous ainsi que sur la quantité et de la qualité du travail accompli depuis de nombreuses années.

Nos activités évènementielles de 2024 :

La Caravane de la boxe :

La caravane de la boxe, tel est le nom de l'opération d'initiation à la boxe, organisée par l'association La Vaillante, en partenariat avec le Kiwanis et le boxing-club de St-Chamas. Elle est passée par Lançon-Provence, Velaux, Istres et Salon. Reportage au foyer Lou Calen. Près de 300 personnes en situation de handicap ont pu y participer.

Le Quarantième anniversaire de La Vaillante :

Le 24 mai 2024, la Vaillante a fêté son quarantième anniversaire. La journée a commencé par le tournoi de pétanque réunissant 136 participants mêlant joueurs en situation de handicap et boulistes valides sur le boulodrome de l'Elysée à Salon.

Elle s'est poursuivie par un apéritif à l'Espace Charles Trénet où M. Nicolas ISNARD, Maire de Salon et deux de ses conseillers Mme Sophie MERCIER et David YTIER nous ont honorés de leur présence. Dominique LORIENT, notre Président a fait un discours résumant l'histoire de La Vaillante et sa projection dans l'avenir suivi par la prise de parole du Maire de Salon qui a nous a félicités pour le travail accompli, a souligné la rareté d'une telle longévité dans le milieu associatif et nous a souhaité de poursuivre dans cette voie.

Elle s'est terminée par un repas convivial, une soirée dansante et un karaoké, le tout très apprécié de nos adhérents. Merci à nos bénévoles pour l'organisation et la décoration de la salle.

- *François DILONARDO fait remarquer que contrairement aux autres années, il n'y a pas eu de cadeau pour les adhérents en souvenir des 40 ans. On pourrait rattraper cette lacune lors du prochain challenge. Dominique LORIENT répond qu'il a raison mais qu'il s'agit d'un oubli des organisateurs surbookés.*

Dispositif de mise à l'eau :

- *Actuellement 4 personnes en ont besoin. Mme Sophie MERCIER, Conseillère municipale explique que depuis 2020 elle ferraille sur le sujet mais se heurte au Bureau Veritas qui valide chaque année la fonctionnalité de cet équipement et tant que ce sera le cas, il ne sera pas possible de le changer. L'achat d'un deuxième équipement de secours avait presque abouti. Or entre-temps la réorganisation du service des sports a tout remis en question. On poursuit ce travail, surtout que des subventions ont été accordées. La batterie de la mise à l'eau actuellement en service va être remplacée prochainement. Elle reconnaît que c'est long mais elle ne lâche pas l'affaire.*

Nos activités sportives :

Nos créneaux sportifs hebdomadaires :

Une planche résume l'ensemble des créneaux sportifs hebdomadaires et la participation de nos adhérents pour chacune des disciplines évoquées. La musculation fonctionne bien avec l'ajout des nouveaux adhérents issus du foyer d'Aigues belles. Le créneau du Tennis de Table du lundi après-midi affiche une participation moyenne renforcée par les adhérents de l'APSO. Le nombre de membres participant à l'Aquagym reste stable, la demande augmente mais reste limitée par manque de créneau.

Sophie MERCIER revient sur les problèmes de l'équipement de Mise à l'eau.

Elle annonce que des rencontres partenariales sont organisées 1 fois par trimestre soit sur un thème, soit en discussions ouvertes à la MVA et demande aux adhérents qui le souhaitent

de bien vouloir y participer car c'est important d'avoir leurs paroles et connaître leurs difficultés. La prochaine aura lieu le 24/02/2025 à partir de 14 H 30

Les randonnées :

Toutes les trois semaines environ une petite randonnée de 4 à 6 km est organisée en alternance avec une grande randonnée de 10 à 12 km par Julien MARTEL aidé de Guy MIANE, Gisèle ROUSSEAU et Lucien BALESTRIERI pour la reconnaissance en amont des sites.

La pétanque :

Un nouveau créneau a été ouvert depuis 2023 tous les lundis de 14 h à 16 h au boudrome municipal où la Boule de l'Elysée met deux terrains à la disposition de La Vaillante. Un planning des animateurs a été mis en place pour la période du 6 janvier au 6 mai 2025 où Didier LAUZE, Guy MIANE, Gilles THABEAU, Marie-Ange NIZOU et François DILONARDO se positionnent pour assurer les créneaux en fonction de leurs disponibilités. En moyenne une douzaine d'adhérents viennent taquiner le cochonnet.

Les projets sportifs à venir en 2025 :

- Le 8 juin 2025, sur une suggestion de Marie-Ange NIZOU approuvée en Conseil d'Administration, La Vaillante organisera une sortie aux Saintes Maries de La Mer avec visite du parc ornithologique et pique-nique. Organisateurs : Marie-Ange NIZOU, Laurette et Guy MIANE.
- Mise en place d'une caravane handi-basket en partenariat avec le club de basket de Saint-Chamas. Organisateur : Didier LAUZE. Couverture presse. *M. AGIUS, Directeur de l'OMS explique qu'il y a aussi une vraie offre au niveau des clubs de Salon qui sont labellisés handisport.*
- Le 10 mai 2025 : démonstration de boxe de 18 h à 19 h au Parc des sports de Saint-Chamas en ouverture d'un gala de boxe professionnel. Organisateur : Didier LAUZE.
- Le 5 octobre 2025 : participation au Marathon de Salon. Organisateur : Jonathan HAMOU et Didier LAUZE. On a décidé de participer à 8 relais. Il est prévu de monter une équipe « Team marathon » et de se réunir un mercredi par mois pour s'entraîner sur le stade de Salon (3 ou 5 km) dès qu'on aura la liste des inscrits.

Sylvie FAIVRE exprime son souhait de participer à ce marathon en joëlette. Didier LAUZE répond que les trois joëlettes prendront part à cette course sur le dernier relais. Il explique qu'ils ont concourus à une course avec les trois joëlettes à Istres il y a quelques semaines.

Nos compétiteurs :

Le PING :

Le Président prend la parole pour lire un texte retraçant le parcours sportif de Patrick MUHL, compétiteur au tennis de table qui a décidé cette année de poser la raquette après 50 ans de compétitions dont voici un résumé :

« Patrick Muhl, qui commence l'handisport en 1975 à l'âge de 14 ans, se distingue rapidement en natation, athlétisme, tennis de table, basket, et pétanque. Il excelle également en tant qu'entraîneur, formant des générations de pongistes, en handisport ou en clubs valides, dont Nicolas Savant-Aira avant que celui-ci dépasse le maître. En 2005, il rejoint La Vaillante Sport et Handicap de Salon-de-Provence, où il s'illustre en compétition et décroche la médaille d'argent au championnat de France Élite en 2016, puis le bronze en 2018. Son engagement est récompensé par la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif en 2023. Aujourd'hui, après 50 ans de compétitions, il continue de transmettre sa passion pour le sport et reste un ambassadeur fidèle de l'handisport et de l'inclusion ."

Cross adapté :

Jérôme LAUZE et Mohamed ETTAIB sont nos deux compétiteurs dans cette discipline.

Championnat départemental de La Fare les Oliviers en décembre 2024 :

- 🏆 Jérôme finit 1^{er} sur un parcours de 4 km et confirme son titre de champion départemental des BDR dans sa catégorie.
- 🏆 Mohamet finit 1^{er} sur un parcours de 3 km et confirme son titre de champion départemental des BDR dans sa catégorie

Championnat régional à Opio en janvier 2025 parcours de 4 kms :

- 🏆 Jérôme finit 4^{ème} et devient vice-champion régional dans la catégorie séniors CD
- 🏆 Mohamet finit 8^{ème} et conserve son titre de champion régional dans la catégorie des espoirs BC.

Championnat de France à Cholet en 2025 :

Didier LAUZE explique qu'ils ne pourront pas y aller compte-tenu de la distance trop importante entraînant des frais de déplacement trop lourds pour lui et son fils Jérôme. Cette remarque suscite l'incompréhension de l'assemblée.

Le Président lui répond que La Vaillante participe aux frais de déplacement de ses compétiteurs dans la limite du règlement sportif. Il lui propose de lui remettre un devis et qu'il n'est pas question d'annuler une compétition pour des raisons financières le rôle de La Vaillante étant d'accompagner ses compétiteurs.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des votants.

BILAN FINANCIER 2024 :

Les ressources associatives :

Une diapositive récapitule le détail des ressources de l'association pour 2024 : on peut constater par rapport à 2023, une légère baisse des subventions de 2 % mais une augmentation de 6 % des cotisations. Avec un total de 29 954 € les ressources de l'association présentent une augmentation de 22 %.

Subventions obtenues :

- ✚ Mairie de Lançon : 500 €
- ✚ Mairie de Salon : 10.500 €
- ✚ Département : 4.000 €
- ✚ PASS'SPORT : 650 €

Cotisations des adhérents :

- ✚ FFH : 2.400 €
- ✚ FFSA : 4.943 €
- ✚ Carte membre : 120 €
- ✚ FFH : Sport et Santé : 600 €

Autres produits:

- ✚ Subvention KIWANIS : 1.350 €
- ✚ Participation des adhérents aux manifestations : 1.795 €
- ✚ Prestation association : 615 €
- ✚ Produits divers : 1.481 €

Les charges externes :

L'augmentation des services extérieurs (traiteurs internet) s'explique notamment par le financement du repas et de l'apéritif du 40ème anniversaire de La Vaillante. Les autres services (honoraires et frais de déplacement) sont stables. Le montant des achats sont presque divisés par trois (joëlettes). Le reversement aux fédérations a presque doublé. Au total, les charges externes d'un montant de 15 131 € ont nettement augmenté en comparaison à 2023.

Le résultat de l'exercice :

Avec un résultat comptable de 14 823 €, le budget de 2024 est excédentaire.

Le bilan financier :

Le bilan financier présente une trésorerie qui permettrait :

- L'embauche d'une personne salariée sur un poste administratif
- Le renouvellement des flammes, banderoles et flyers de la Vaillante
- Le financement de la place de parking PMR
- L'organisation de journées rencontre entre adhérents – mer, montagne...

Le bilan financier 2024 est adopté à l'unanimité des votants.

BUDGET PREVISIONNEL 2025 :

Les dépenses à venir sont estimées à 29 820 € en équilibre avec le montant des recettes. La Vaillante a prévu de budgétiser 12 000 € pour embaucher un(e) salarié(e) sur un emploi administratif. Des charges supplémentaires apparaissent et on a besoin de personnes pour s'en charger.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des votants. Merci de votre confiance.


FIXATION DU MONTANT DES COTISATIONS 2025/2026 :

Le conseil d'administration a décidé de ne pas augmenter le prix des licences pour la saison sportive de 2025/2026 afin d'inciter les personnes à nous rejoindre. Il faut savoir qu'une partie du montant des licences est reversée aux fédérations et que La Vaillante ne garde que très peu d'argent



Cette décision est validée à l'unanimité des membres présents.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le Conseil d'Administration est constitué au maximum de 20 membres qui sont tous démissionnaires cette année comme le prévoient nos statuts. Les personnes suivantes ont fait le choix de se représenter :

-  Lucien BALESTRIERI
-  Pascale BALESTRIERI
-  Mickaël DUPONT
-  Chantal GALLI
-  Jonathan HAMOU
-  Didier LAUZE
-  Dominique LORIENT
-  Laurette MIANE
-  Patrick MUHL
-  Marie-Ange NIZOU
-  Roselyne NOGUERA
-  Pascale PEYROL
-  Bachir STAALI

Les membres suivants ont décidé de proposer leur candidature :

-  **Vincent BARLERIN** : « *il aime ce que fait la vaillante. »*
-  **Elisabeth DUSOLLE** : « *ancienneté de plusieurs années souhaite amener plus d'animation dans la convivialité et la bonne humeur. En tant que Professionnelle du sport prévoit d'organiser une meilleure prise en charge des adhérents. »*

- ✚ **André JACQUIN** : « accompagnateur de son fils, il propose de rendre de menus services »
- ✚ **Julien MARTEL** : « il est disponible, a découvert la Vaillante par les randonnées, il dispose d'une solide expérience dans le domaine associatif et espère apporter davantage. »
- ✚ **Guy MIANE**, : « adhérent de longue date très actif et discret propose son aide en dehors des démarches administratives. »
- ✚ **Gilles THABEAU** : « accompagnement sport handicap souhaite aider et satisfaire »
- ✚ **Agnès THIEBAUD** : « adhérente depuis 2 ans et pratiquant l'aquagym a du temps libre, ce que l'on fait lui plait et propose son aide. »

Le Conseil d'Administration se réunit au moins 3 fois par an.

- ✚ Il est investi des pouvoirs les plus étendus dans la limite des buts de l'Association.
- ✚ Il élit le Bureau
- ✚ Il surveille la gestion des missions des membres du Bureau.
- ✚ Il adopte le budget annuel avant présentation à l'Assemblée Générale.

Le nouveau conseil d'administration est voté à l'unanimité des présents.

Le bureau va être élu lors du prochain Conseil d'Administration et vous serez informés.

Il a été rappelé que tous les événements et toutes les informations relatives à notre association La Vaillante sont accessibles sur son FaceBook et son site internet : www.lavaillantesalon.com.

NOUVELLE ASSOCIATION PARTENAIRE : TCA Décllic :

Une nouvelle planche présente TCA Décllic, une association partenaire composée de patients et de soignants. Leur thème central est « de la gourmandise à la compulsions alimentaires ». L'association a été fondée par Irène, naturopathe et patiente-experte en addiction/obésité, Cathy, infirmière, et Chantal, toutes trois membres de La Vaillante.

TCA Décllic s'adresse aux personnes souffrant de compulsions alimentaires entraînant des problèmes de santé, d'obésité ou même de maladies chroniques. Elle propose divers ateliers et conférences, en visio ou en présentiel, animés par des professionnels de santé. Des ateliers de nutrition axés sur le microbiote intestinal, ainsi que des fiches et articles informatifs, sont également disponibles. La nutrition, considérée comme le deuxième pilier de la santé, vient ainsi compléter l'importance du sport.

Présentation de la nouvelle mascotte de La Vaillante : VALKO

PRISE DE PAROLE DES INVITES :

Avant de donner la parole aux invités, le Président a proposé aux membres présents de s'exprimer. Aucune prise de parole n'est à noter.

Le Président de l'OMS,

Il remercie Dominique LORIENT pour son impulsion. Salue le travail de Jean-Philippe PONZO. Il précise à Mme Sophie MERCIER qu'il va l'aider à obtenir gain de cause en ce qui concerne l'équipement de mise à l'eau et obtenir un élargissement du créneau piscine.

La Présidente du Comité Départemental handisport 13 :

Odile Deleuze Lucchini depuis décembre siège au comité directeur de la fédération où plusieurs missions en lien avec les établissements spécifiques lui sont confiées. Sport adapté et ligue qui organise des championnats FFSA. Il est important d'avoir des liens. Il ne faut pas hésiter à demander des subvention DVT et FFH et FFSA afin d'obtenir et maintenir des prestataires de service. Merci pour les bénévoles.

Mme Sophie MERCIER, Conseillère municipale, Accompagnement des personnes en situation de handicap et accessibilité :

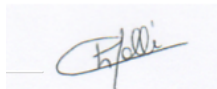
La vaillante est une grande fierté pour la ville de Salon. Merci à Dominique et à ceux qui l'ont précédé. Bravo pour les nouvelles candidatures. La ville soutient La Vaillante, il ne faut pas hésiter à nous solliciter.

§§§§§§§§

Le Président remercie les adhérents de leur participation et se dit ému de les voir aussi nombreux à cette assemblée. **Il clôture la séance à 19 h 54.**

Il invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

La Secrétaire :



Chantal GALLI

Le Président :



Dominique LORIENT